

Numéro de dossier :1113599006	
Unité administrative responsable	Direction générale , Direction du greffe , Division du soutien aux instances et réglementation , Section du soutien aux instances
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Chantier 4.1.1 (4.2 & 4.4) - Démocratie - Charte des droits et responsabilités des citoyens
Projet	-
Objet	Mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir une consultation publique en 2012 sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal

Il est recommandé de :

1- Mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, conformément aux dispositions de l'annexe B du Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative;

2- Mandater la Direction générale de confier à la Direction des grands parcs et du verdissement la responsabilité d'agir à titre d'unité administrative responsable dans le présent dossier, selon les modalités de collaboration prévues dans l'intervention de cette direction.

-- Signé par Yves SAINDON/MONTREAL le 2011-12-05 15:17:56, en fonction de /MONTREAL.

Signataire :

Yves SAINDON

Greffier et directeur
Direction générale , Direction du greffe

Numéro de dossier :1113599006